



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-5994>

Département(s) de publication : **29, 56**

Annonce n° **26-5994**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 24290076900124

Ville : CONCARNEAU

Code postal : 29900

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 29, 56

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=225130&orgAcronyme=a2p>

Identifiant interne de la consultation : 26-22-01_STATION_BRUNEC

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : SERVICE COMMUN COMMANDE PUBLIQUE

Adresse mail du contact : marches@cca.bzh

Numéro de téléphone du contact : 0230970666

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Pièces de la candidature telles que prévues aux articles L.2142-1, R.2142-3, R.2142-4, R.2143-3 et R.2143-4 du Code de la Commande Publique : - Si la situation du candidat le justifie, la copie du ou des jugements prononçant le redressement judiciaire ; - Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager la société, si la personne signataire n'est pas le représentant légal de la société. - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner. - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles. - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin).

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 16/02/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Non

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de restauration de la continuité écologique - Station d'Alimentation en Eau Potable au lieu-dit du Brunec à Concarneau

Code CPV principal - Descripteur principal : 45262640

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux de restauration de la continuité écologique - Station d'Alimentation en Eau Potable au lieu-dit du Brunec à Concarneau

Lieu principal d'exécution du marché : Concarneau

Durée du marché (en mois) : 9

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Le candidat devra impérativement faire sa demande de rendez-vous au moins 48 heures ouvrées avant la visite auprès du Maître d'Ouvrage. Voir conditions à l'article 6.2 du Règlement de la Consultation.

Autres informations complémentaires : Critères et sous-critères retenus pour le jugement des offres / 1- Valeur technique (appréciée au regard du mémoire technique justificatif (de 50 pages maximums) qui devra développer les sous-critères ci-dessous et suivant les stipulations du CCTP et de ses annexes). (Pondération : 50 %) 1.1-Méthodologie des travaux: Compréhension du contexte et des objectifs du Service Grand Cycle de l'Eau de CCA. La méthodologie devra présenter la pertinence et la cohérence mises en oeuvre pour mener à bien les travaux, (nature des travaux, reconnaissance de terrain, contraintes identifiées ...) et respecter les délais. (Pondération 25 %) - 1.2-Pertinence des moyens matériels affectés aux travaux et des moyens humains dédiés ainsi que l'organisation de l'équipe. (Pondération 15 %) - 1.3 - Appréciation des éléments qualitatifs des produits, sauf ceux imposés au CCTP, au regard de l'étude des fiches techniques. (Pondération 10 %). / 2-Prix des prestations (apprécié au regard du montant total en Euros TTC du Détail Quantitatif Estimatif (DQE)). (Pondération 45 %) / 3- Valeur environnementale (appréciée au regard d'une note qui devra développer la pertinence des actions engagées par le candidat en termes d'environnement qui seront effectuées en lien avec l'exécution des travaux notamment sur la propreté et sur les mesures mises en oeuvre pour limiter le transfert de laitance de béton à la rivière). (Pondération 5 %). Les conditions d'exécution des prestations comportent des éléments à caractère environnemental qui prennent en compte les objectifs de développement durable comme suit : « Mesures en faveur de l'environnement et du rétablissement de la continuité écologique ». La durée du marché est de 9 mois à compter de sa

notification, et s'achève par la réception des travaux et le règlement du solde financier. L'exécution du marché débute à compter de la date de notification du contrat. L'exécution des travaux débute à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux. Le délai d'exécution prévisionnel des travaux est de 7 semaines hors période de préparation. L'exécution des travaux doit être obligatoirement réalisée en période d'étiage. Le candidat devra fournir un planning d'exécution à son offre.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/01/2026